

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation certifiante Fiche N°RS5944

Objectifs

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne. - Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation - Définir les investissements nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement. - Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement. - Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales, élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet - Construire son prévisionnel de trésorerie à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet - Analyser son prévisionnel global au regard de ses objectifs de départ, de ses besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne, pour valider le dimensionnement initial ou mieux l'adapter aux aspirations du porteur de projet.

Enjeux

La maîtrise de sa stratégie et des prises de décision sur sa ferme implique que le·la paysan·ne puisse conserver son autonomie, y compris dans la gestion de son budget. La vivabilité de son projet étant aussi primordiale, le·la futur·e paysan·ne doit penser à l'organisation de son travail, en termes de temps passé notamment, en lien avec les éléments économiques qui en résultent.

Pré-requis

Contenu

J1 :

- Tour de table et recueil des besoins des stagiaires
- Rappel sur les statuts sociaux, juridiques et fiscaux et clarification de sa situation personnelle
- Savoir évaluer ses besoins privés
- Savoir établir un plan de financement : questionner ses besoins en investissements et sa capacité financière

J2 :

- Comprendre l'outil de système de production
- Poser son système technique et de commercialisation
- Savoir faire un plan de trésorerie prévisionnel mensuel

J3 : - Savoir faire un compte de résultat et analyser les facteurs de rentabilité

- Comprendre la TVA et calculer l'intérêt d'y être assujettie ou pas

J4 : - Connaître les obligations administratives avant et après l'installation

- réaliser un diagnostic technico-économique
- Définir un plan d'action
- Présenter son projet pour une analyse collective de groupe

Modalité d'enseignement

présentiel

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie sur au moins 1 an. La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel. En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré.

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Ariège

Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 15/06/2023

Tarifs

Adhérent 896€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Formation prise en charge par le CPF et le Pole Emploi pour les porteurs de projet. Nous contacter pour plus d'informations

Plus de renseignements

Maxime Moine

adear.09@orange.fr

ADEAR Ariège

ADEAR 09

32 Av du Général de Gaulle

09000 Foix

06.70.04.55.30

Taux de satisfaction : %

Repas du midi partagé et tiré du sac .



Modalités d'accès :

Références qualités

qualicert

Dates, lieux et intervenants

27 juin 2023

09:30 - 17:30 (7hrs)

Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix

Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices
ADEAR

29 juin 2023

09:30 - 17:30 (7hrs)

Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix

Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices
ADEAR

04 juillet 2023

09:30 - 17:30 (7hrs)

Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix

Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices
ADEAR

11 juillet 2023

09:30 - 17:30 (7hrs)

Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix

Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices
ADEAR

Co-organisateur(s)



Financier(s)



pôle emploi



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))